

Télécoms en Afrique

UNESCO 24 janvier 2005

- Présentation de CSDPTT
- Privatisation des télécoms en Afrique



CSDPTT caractéristiques

- Création en 1988 quelques collègues salariés de la Poste et de France Télécom (Longue gestation...)
- Absence à ce moment là d'ONG Télécoms (Aujourd'hui quelques ONG télécom, beaucoup d'ONGs Internet et Nouvelles technologie)
- Indépendance par rapport à France Télécom et la Poste (Pas de confusion d'intérêt)
- Aujourd'hui 50 adhérents, bénévolat, pas de salariés (Seule aide sollicitée à FT et la Poste, récupération de matériel désinvesti)
- Culture « service public »
- S'investir dans le développement en s'appuyant sur nos compétences professionnelles
- Le besoin de communiquer existe : se mettre au service des autres acteurs et de la population



CSDPTT activités

- **Téléphonie rurale**
 - 7 villages raccordés, 4 en cours au Burkina, 4 en projet au Mali,
 - Négociation en cours pour des projets de grande ampleur, 100 villages au Burkina, 30 au Mali, connexion des radios communautaires au Niger)
- **Internet** : Coopération sur 3 ans avec une ONG au Burkina (formation de formateurs, dont d'ordinateurs)
- **Formation** : Télécommunications et nouvelles technologies
 - Participation à une Formation réseau au Niger avec une autre ONG
 - Contacts avec l'ESMT (Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications de Dakar) et l'opérateur béninois l'OPT
- **Information et sensibilisation** (Site, lettre mensuelle, participation séminaire, livres)
- **Sommet Mondial de la Société de l'Information** (délégué, compte rendu de réunion mis en ligne, campagne pour 1 accès au réseau par village, participation au groupe de travail financement des infrastructures etc..)



CSDPTT Méthodes

- **Peu de moyens**
 - Pas de subventions de nos entreprises, pas du MAE depuis 2001
 - Très faible budget de fonctionnement, autofinancement
 - Autofinancement ou partenariat avec d'autres ONGs (ou PNUD au Niger)
- **Renforcer nos partenaires**
 - Diminuer nos interventions au minimum (débat interne)
 - Engagement des adhérents
- **Modèle expérimental projet de téléphonie rurale**
 - Une association soeur (salariés de l'opérateur)
 - Les communautés villageoises (construction des locaux, gestion des cabines communautaires)
 - Association de développement (Locales et / ou de migrants)
 - Intervention d'un sociologue local (mais manque de moyens)
 - L'opérateur de télécommunications (cordialité, collaboration, pression, tenacité...)
 - Convention impliquant les différents intervenants



Privatisation des Telecoms en Afrique

- **3 termes à définir**

- **Déréglementation** : Changement des règles en vigueur
 - Transformer les administrations des PTT en entreprise publique
 - Séparation Poste et Télécommunications
 - Création d'une Agence de régulation
 - Fin de la coopération publique
- **Privatisation** : ouvrir le capital des opérateurs publics aux capitaux privés
 - Capital privé souvent minoritaire mais avec augmentation prévue quelques années après la première ouverture
 - Versement des sommes au Trésor.. Quelle utilisation?
 - Le plus souvent conservation du monopole sur la téléphonie fixe prévue pendant quelques années
 - Recherche de « partenaire stratégique »
- **Libéralisation** : ouvrir le marché à la concurrence
 - Dés le départ pour les mobiles en règle général
 - A partir de janvier 2005 selon les règles de l'AGCS



Privatisation des Telecoms en Afrique : origine

- **Pression des pays occidentaux**

- Mondialisation libérale, Ajustement structurel, pression du FMI et de la BM (privatisation des télécoms une des premières conditionnalités)
- Marché jugé trop étroit dans les frontières nationales : conquérir de nouveaux marchés pour compenser les pertes sur son propre territoire (ex France Télécom)

- **Faiblesses des réseaux en Afrique :**

- Opérateurs de télécoms souvent parmi les entreprises les plus rentables grâce aux reversement sur les communications internationales
- Moins de 1% de télédensité (nombre de lignes/nombre d'habitants)
- L'Etat ponctionne ces entreprises (recherche de fonds pour investir, corruption et prédation), Lourdeur administrative freinant les investissements
- Dépendance envers les anciennes colonies et pour l'écoulement du trafic international (une communication entre 2 pays d'Afrique francophone passe par la France)



Privatisation des Telecoms en Afrique : origine

- **Paysage contrasté :**

- Afrique du Sud (zone blanche développement comparable aux pays occidentaux, zone noire aux pays d'Afrique les plus pauvres)
- Sénégal plus important que chez ces voisins (100000 lignes en 96 contre moins de 20000 au Burkina) population comparable
- Ile Maurice en avance aussi, Afrique du Nord mieux loti que Afrique Sub-saharienne

Nombre de lignes principales pour 100 habitants en 1995

<i>Afrique du Nord</i>	<i>Afrique du Sud</i>	<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Ile Maurice</i>	<i>Burkina</i>	<i>Cap Vert</i>	<i>Sénégal</i>
4,64	11,5	0,52	14,25	0,3	5,57	0,98

Privatisation des Telecoms en Afrique

Processus en plusieurs étapes

- **Première vague en 96**

- Souvent les opérateurs fixes les plus rentables sont les premiers privatisés (Sénégal, Afrique du Sud, Ghana, Côte d'Ivoire...) sauf Guinée Conakry
- La privatisation se fait le plus souvent par appel d'offre, il y a plusieurs candidats. Le choix est possible
- Profitent aux opérateurs historiques des anciennes colonies (zone lusophone parfois sans appel d'offre, France Télécom)

- **Deuxième vague en 2000 :**

- Touchent d'autres opérateurs rentables (Ile Maurice, Maroc, Ouganda, Mauritanie, etc..)
- Mais aussi constat d'échec pour d'autres (Ghana, Guinée, Niger..)

- **Troisième vague en cours**



Privatisation des Telecoms en Afrique

Aujourd'hui où en est-on?

- **Processus bloqué dans de nombreux pays**
 - Pays à forte potentialité Nigéria (fixe ouvert à la concurrence), Kenya, Cameroun (blocage interne)
 - Il semble qu'on s'oriente vers des procédures de gré à gré faute de repreneur stratégique
 - Risque de brader l'opérateur
 - Pays intermédiaire
 - Burkina Faso (pas de candidat), l'ONATEL et les syndicats prônent une ouverture du capital aux privés locaux sans partenaire stratégique
 - Mali (cas particulier) concurrence avant la privatisation
 - Niger échec complet : pression pour dénoncer la concession au consortium chino-lybien
- **2005 : ouverture de la concurrence sur le fixe**
 - Imposé par l'AGCS mais de nombreux pays ne sont pas prêts (quelques uns l'ont déjà fait, Madagascar, Mali, Nigéria)

Privatisation des Telecoms en Afrique

Conséquences 1

- **Multinationales se renforcent**
 - France Télécom, Vivendi, Telefonica
 - Naissance de multinationales « africaines » ? (à vérifier la composition du capital) ORASCOM, CELTEL, MTN, VODACOM
- **Exportations des bénéfices mais aussi reversement des dividendes à l'Etat**
 - Bons résultats au Sénégal (CA de 260 millions de dollars et le meilleur, ratio résultat net / CA de 28%), Maroc, Mauritanie ...
 - Versées au Trésor (achats de licence, prise de participation dans le capital des opérateurs historiques)
- **Progression de la télédensité**
 - Surtout grâce à la téléphonie mobile
 - Dynamisation du marché au sein de la couche aisée

- **Les opérateurs fixes en danger**
 - Détiennent souvent une filiale mobile, doivent mettre leurs ressources humaines et financières pour résister à la concurrence sur les mobiles
 - Ouverture à la concurrence alors que les réseaux restent à construire
 - Les concurrents s'intéressent aux niches et aux secteurs les plus rentables sans contrainte de service public
- **L'Etat dessaisi de sa politique de télécommunications**
 - Difficulté pour les agences de régulation des Etats de faire face à des multinationales, ou de résister à son propre Etat (nombreux conflits pour les interconnexions)
 - Manque de moyens pour se défendre dans les instances internationales
 - Les gouvernements se reposent sur les « partenaires stratégiques » qui développent une stratégie de multinationale
 - Multiplication des accès par satellites
 - Perte nette de recette et de maîtrise technique (gestion extérieure)
 - Danger pour la sécurité nationale (mobiles indispensable aux bandes armées)

Privatisation des Telecoms en Afrique

Conséquences 3

- **La Coopération publique disparaît**
 - Les Etats occidentaux au service de leurs champions
 - En France, pas de bureau télécom au MAE (on nous renvoie à la Caisse française de développement)
 - Quelques actions pour soutenir les agences de régulation ou dans les nouvelles technologies (projet ADEN)
- **Les Etats et organismes internationaux se tournent vers les multinationales**
 - Académies CISCO (quasi monopole sur les routeurs) prônés par l'UIT
 - Nombreux accords de pays avec MICROSOFT mais aussi UNESCO

Privatisation des Télécoms en Afrique

Conséquences 4 pour les consommateurs

- **Développement de l'usage du téléphone**
 - Bénéfique pour l'économie
 - Augmentation de la demande
- **Forte ponction du budget des ménages**
 - Les communications restent très chères (On paye la taxe de base 100FCFA dans un télécentre contre 65 ou 70FCFA chez soi)
 - D'autant plus que les mobiles pallient les insuffisances du fixe
 - Probablement ponction sur d'autres budgets de première nécessité
- **Les zones rurales restent délaissées**
 - Le Sénégal annonce 50% des villages reliés au réseau (en comptant les mobiles). Désert téléphonique...

Quelques chiffres

Nombre de lignes principales pour 100 habitants							
	<i>Afrique du Nord</i>	<i>Afrique du Sud</i>	<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Ile Maurice</i>	<i>Burkina</i>	<i>Cap Vert</i>	<i>Sénégal</i>
1995	4,64	11,49	0,52	14,25	0,3	5,57	0,98
2003	9,54	10,66	0,96	28,5	0,53	15,6	2,21

Nombre de lignes mobiles pour 100 habitants							
2003	11,24	36,36	2,78	37,87	1,85	11,63	5,56

Nombre de lignes (fixes +mobiles) pour 100 habitants							
2003	20,78	40,8	3,53	66,39	2,39	27,76	7,77

INTERNET (utilisateurs pour 100 habitants)							
2003	3,26	6,82	0,7	12,29	0,39	4,44	2,17

Conclusions : Résultats mitigés et dangers

- Quelques résultats jugés satisfaisants (Le Sénégal n'a fait que poursuivre une progression bien entamée)
- Les opérateurs restés publics se sont aussi bien développés
- De graves échecs, Guinée, Ghana, Niger...
- Aujourd'hui risques importants :
 - Ouverture sur tous les marchés (AGCS) : le fixe n'est plus protégé alors que la couverture du pays n'est pas assuré
 - Risque de contraintes de services public minimales
 - Risque de brader les opérateurs non encore privatisés
- Bonnes affaires pour les multinationales (profits importants), exportation des bénéfices
- Que va-t-il se passer lors de la prochaine vague spéculative
- Dépendance
- ***La richesse ou non et l'Etat de bonne gouvernance sont plus déterminants que la privatisation***